Un prédicateur yéménite salafiste interdit de territoire français, où il était attendu pour donner des conférences à la mosquée de Chilly-Mazarin (91) dans le cadre d'une tournée européenne

08/12/2022 à 10h23



INFO LE FIGARO – Accusé de tenir des propos hostiles à l'Occident, aux femmes, aux juifs et aux chrétiens, le cheik Al-Mohammedi devait venir prêcher à partir de vendredi à la mosquée de Chilly-Mazarin dans le cadre d'une tournée européenne. Le religieux justifie aussi les châtiments corporels.

Les services spécialisés l'avaient placé dans leur collimateur et le couperet est tombé ce mercredi. Selon nos informations, le cheikh yéménite salafiste Arafat bin Hassan Al-Mohammedi vient d'être frappé d'une interdiction administrative du territoire (IAT) alors qu'il s'apprêtait à rejoindre la France pour animer, à partir de ce vendredi et jusqu'à dimanche, des

conférences au sein de la Grande Mosquée de Chilly-Mazarin.

Selon une note du ministère de l'lntérieur portée à la connaissance du *Figaro*, ce «*savant religieux hostile aux valeurs occidentales*», est indésirable sur le sol français «*au regard du risque de diffusion de sa doctrine extrémiste*».

Connu aussi sous le nom de Cheikh Da'as, ce «*tenant de la ligne dure du courant salafiste*» n'est actuellement pas sur le territoire national puisqu'il devait donner mercredi soir une conférence à Molenbeek, un des berceaux de l'islam radical en Belgique, dans le cadre d'une tournée européenne qui l'a déjà amené à distiller ses thèses à Zurich, Rotterdam et Cologne.

(…)

«Ne rien partager avec les non-musulmans…»

(…)

Dans les prochaines heures, la maire de Chilly-Mazarin devrait interdire l'organisation des conférences au sein de la Grande Mosquée.

Le Figaro